

**LA REPUBLIQUE D'ENFANTS A L'EPREUVE DE LA PEDAGOGIE CURATIVE : LE  
HAMEAU-ECOLE DE L'ILE-DE-FRANCE (1945-1950)**

**Samuel Boussion**

Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis  
Département Sciences de l'Éducation  
2 rue de la Liberté  
93526 Saint-Denis cedex  
France  
samuelboussion@hotmail.com

---

**Mots-clés :** *république d'enfants, enfance inadaptée, psychothérapie institutionnelle*

**Résumé.** *Cette proposition souhaite apporter un élément de réponse à la problématique posée dans le symposium long à travers l'exemple du Hameau-école de l'Ile-de-France, ouvert en 1945. En effet, si cette République d'enfants figure parmi les premières communautés d'enfants recensées, si son directeur, Robert Préaut, est le premier président de la FICE, elle n'en est pas moins présentée de façon récurrente comme une communauté « spécialisée ». Les experts attribuent alors cette étiquette à l'âge des enfants pris en charge, leur niveau mental, leur inadaptation sociale. Nul doute que la personnalité du directeur-fondateur joue un rôle, illustrant le retour de la figure du médecin-éducateur après la seconde guerre mondiale. Enfin, la tonalité expérimentale de l'établissement qui s'affiche comme centre témoin chargé de rechercher de nouvelles techniques de rééducation, lui donne un visage avant-gardiste et éminemment technique où se combinent aussi bien des méthodes empruntées à l'éducation nouvelle qu'aux sciences du psychisme.*

---

« Nous "expertisions" donc doctement ces agglomérats d'enfants où la grossièreté des mœurs le disputait à la fraîcheur, et où parfois une justice cruelle faisait pendant à la camaraderie complaisante. Qu'on se rappelle les beaux films qui ont illustré ce monde bizarre, pathétique, haut en couleurs, qui attendrissait les cœurs moelleux et suscitait l'intérêt des intelligences viriles. Cœurs et intelligences s'étaient vite emparés de ces communautés précaires pour en faire des "Institutions". Des gens de tous pays s'attachaient à prendre en charge ces expériences, y voyant les sources d'une éducation nouvelle, ce qui était vrai, et d'une véritable démocratie, ce qui était faux. ». Préaut, R. (1975), p. 39.

Parmi la constellation de communautés d'enfants nées ou développées dans l'immédiat après-guerre, nous proposons de nous arrêter sur l'une d'entre elles : le Hameau-école de l'Ile-de-France de Longueil-Annel, près de Paris. Celle-ci a ouvert ses portes fin 1945 sous la forme d'un centre dit de « réadaptation sociale », à laquelle tend à s'ajouter voire à se substituer un temps l'expression « République d'enfants ». Cette institution propose alors la prise en charge de garçons d'âge post-scolaire souffrant de troubles de comportement, de caractère ou de déficiences intellectuelles, le plus souvent considérées comme des stigmates provoqués par la guerre. Sans entrer dans les précisions attendues d'une monographie, nous prenons ici le parti d'évoquer le Hameau-école de l'Ile-de-France dans son rapport aux autres communautés d'enfants et plus précisément dans le cadre du mouvement international qui se constitue à partir de 1948 en vue d'harmoniser les buts et les méthodes pédagogiques de telles institutions considérées comme un marche-pied vers ce qui est nommé par l'UNESCO, la « reconstruction éducative ».

Le Hameau-école s'inscrit de fait à la source de cette nouvelle dynamique internationale aux accents utopistes, parce qu'il figure parmi les premières communautés d'enfants recensées en vue de la conférence initiale de Trogen en juillet 1948. Par ailleurs, son directeur, le psychiatre français Robert Préaut, va devenir à l'issue de cette rencontre le premier président de la FICE (Fédération internationale des communautés d'enfants), constituée à cette occasion sous l'impulsion de l'UNESCO. Pour autant, l'accrochage du Hameau-école de l'Ile-de-France à ce courant en germe reste à interroger. Il n'est pas initialement institué comme une « République d'enfants » ni un « village d'enfants », mais plutôt comme un « centre de réadaptation sociale. » Comment s'opère donc son rattachement aux principes énoncés par la FICE naissante ? Dans ce cadre, quels traits prend la République d'enfants conçue au Hameau-école quelque temps après son démarrage ? D'une manière plus générale, à quelle distance des attendus pédagogiques de la FICE se situe-t-il tandis qu'il est souvent présenté comme une expérience à part, voire une « communauté spécialisée » en raison des caractéristiques de ses garçons ? Outre le fait de lever un tant soit peu le voile sur un type d'institution éducative complètement oublié à l'heure actuelle, une telle étude permet, il nous semble, d'évaluer ainsi la porosité entre des terreaux éducatifs trop souvent vus comme deux parallèles : éducation nouvelle et éducation dite « spécialisée. » Dans ce contexte, il restera finalement à interroger la densité des liens qui relient le Hameau-école en tant qu'institution éducative au mouvement international né dans le cadre de la FICE et ainsi évaluer sa participation à la construction d'un idéal concerté dans l'après-guerre. A ce titre, la période 1945-1950 semble la plus opérante car elle circonscrit les années les plus fécondes de coopération internationale, avant que le Dr Préaut, et de manière indirecte le Hameau-école de l'Ile-de-France, ne mettent fin à leur implication dans le développement de la FICE, une rupture dont les raisons sont autant de questions posées à l'idéal international tant promu.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un corpus de documents conséquents, qui souffre néanmoins de l'absence d'archives institutionnelles propres au Hameau-école, dont le repérage est encore au stade d'ébauche. Néanmoins, si les écrits de Robert Préaut sont rares, il n'en a pas moins laissé quelques articles relatant son expérience dans des revues professionnelles et sectorielles contemporaines de la période ainsi qu'un ouvrage autobiographique, *Combat contre la peur*, paru en 1975, dont de nombreuses pages reviennent sur la période initiale du Hameau-école. Des entretiens avec Monique Bauer, psychologue au Hameau-école au tout début des années 1950, puis fidèle collaboratrice du Dr Préaut tout au long de sa carrière, complètent cette histoire de l'intérieur vue par ses acteurs. Des archives de l'ANCE (Association nationale des communautés d'enfants) ont aussi permis de questionner les rapports entretenus par l'équipe du Hameau-école avec les expériences menées parallèlement en France. Enfin, les riches archives de l'UNESCO permettent de replacer le Hameau-école parmi le mouvement international, les divers comptes rendus et les quelques éléments de correspondance donnant un aperçu du rôle de cet établissement dans le cadre de la dimension de compréhension internationale ainsi que le rôle du Dr Préaut dans l'édification de cet écheveau.

## **1. Du centre de réadaptation sociale à la République d'enfants du Hameau-école de Longueil-Annel**

Le Hameau-école de l'Ile-de-France fait partie des premières communautés d'enfants recensées par le département de la reconstruction de l'UNESCO, en avril 1948, quand ce dernier envisage à court terme de « réunir ceux qui s'occupent d'enfants qui, par suite de la guerre, sont handicapés mentalement, physiquement ou psychologiquement afin d'obtenir un échange de vues sur les meilleurs moyens de réintégrer ces enfants dans la vie normale. Un des principaux sujets de discussion sera, naturellement, l'utilité des villages d'enfants et plus particulièrement l'intérêt qu'il y aurait à leur donner un caractère international<sup>1</sup>. » En l'absence d'une définition concertée de ce qu'est une « communauté d'enfants », les premières listes témoignent alors d'un certain tâtonnement, notamment parce que l'UNESCO peine à disposer des renseignements précis tant « beaucoup d'institutions prennent le nom de "villages" alors qu'elles sont de simples colonies ou

---

<sup>1</sup> Lettre de Bernard Drzewieski à Robert Préaut, 13 avril 1948 (UNESCO 371.91 A 064 – 494).

même des homes d'enfants<sup>2</sup>. » Ainsi, le Bureau international d'éducation, présidé par Jean Piaget, confesse en mars 1948 n'avoir recensé que deux « villages » en France, à savoir la Cité des gosses de la communauté protestante de Taizé à Cluny (Saône-et-Loire) et des projets de villages en Haute-Savoie<sup>3</sup>. Si le Hameau-école de l'Île-de-France est rapidement pressenti, c'est sans doute parce qu'il a fourni tous les renseignements nécessaires<sup>4</sup>.

Les premiers documents sur le Hameau-école ne mentionnent pourtant pas directement un affichage « République d'enfants », ni même « village d'enfants ». Il faut plutôt attendre les années 1948-1949 pour que ce terme caractérise de manière récurrente l'institution, soit au moment de son immixtion dans la FICE et d'une publicité plus grande du modèle. Dans un premier temps, pendant les années 1946-1948, le Hameau-école de l'Île-de-France est en effet présenté avant tout comme le « Centre national de réadaptation sociale<sup>5</sup>. » C'est à la fin 1945 qu'il ouvre ses portes, dans un château et son domaine, à Longueil-Annel, près de Compiègne (Oise), soit à quelques quatre vingt kilomètres de Paris. En s'installant dans ce château du XVIII<sup>e</sup> siècle, il illustre d'une part à merveille un phénomène important en France au XX<sup>e</sup> siècle, celui de la réaffectation sociale de très nombreux châteaux<sup>6</sup>. Mais elle s'inscrit d'autre part dans une certaine continuité, puisque ledit château d'Annel était déjà devenu en 1933 un collège médical, déjà sous la direction du Dr Robert Préaut, qui accueillait des enfants et adolescents considérés comme « difficiles », tout en étant étiquetés comme d'intelligence normale ou supérieure, en fait le plus souvent des rejetons de la bourgeoisie parisienne<sup>7</sup>. Après avoir été évacué pendant la guerre, le collège d'Annel est transporté à Saint-Maximin (dans l'Oise également) et devient un Institut médico-pédagogique pour garçons « caractériels » d'intelligence normale ou supérieure, agréé par le ministère de l'Éducation nationale, tandis que le château d'Annel est investi par le Hameau-école d'Île-de-France, dans le but d'accueillir et rééduquer près de 150 garçons de plus de 14 ans, qualifiés de « caractériels » ou souffrant de troubles du comportement, d'une « inadaptation scolaire ou professionnelle », ainsi que des « déficients mentaux » selon la nosographie d'après-guerre. Celui-ci est géré alors par une association *ad hoc*, l'Association nationale de réadaptation sociale, dont le directeur général n'est autre que le Dr Préaut, celui-ci devenant concomitamment médecin-directeur du Hameau-école.

Les premiers pas du Hameau-école se situent incontestablement autant du côté de l'enfance inadaptée que de l'éducation nouvelle à proprement parler. C'est en effet sous ce premier patronage que sont présentées ses origines, y compris dans les premiers documents émanant de l'UNESCO et de la FICE : « A la fin de l'année 1945, un petit groupe de techniciens des problèmes de l'enfance déficiente ou en danger moral, victime de la guerre, entreprirent de concrétiser dans une expérience pratique l'essentiel des travaux du conseil technique qui avait réussi à fonctionner sous l'occupation pour étudier les mesures à prendre pour notre pays<sup>8</sup>. » Cette référence ancre ainsi le Hameau-école dans la filiation de l'expertise des institutions technocratiques mises en place par le régime de Vichy, dans lesquelles le Dr Préaut a joué un grand rôle. Tandis qu'il est alors médecin-chef à l'Asile Saint-Maurice, ce psychiatre formé à l'École de Paris est appelé en 1943 pour être le secrétaire général du Conseil technique de l'enfance déficiente, délinquante et en

---

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> Lettre du secrétariat du Bureau international de l'éducation (BIE) à l'UNESCO, 9 mars 1948 (UNESCO 371.91 A 064 – 494).

<sup>4</sup> Documentation constituée à la demande du secrétariat : « nombre, nationalité et groupe d'âge des enfants ; type d'enfants (orphelins ou demi-orphelins, orphelins de guerre, enfants abandonnés, enfants physiquement déficients, mentalement retardés ou moralement déficients) ; le programme éducatif ; si le centre de rééducation est subventionné par l'État ou si les frais sont supportés par des contributions bénévoles ou des subventions privées ; si les fonds sont suffisants pour permettre le bon fonctionnement du centre dans les meilleures conditions possibles, etc. » Lettre du secrétariat du BIE à l'UNESCO, 9 mars 1948 (UNESCO 371.91 A 064 – 494).

<sup>5</sup> B., S. (1946).

<sup>6</sup> Voir à ce sujet Samuel Boussion, Mathias Gardet (2010)

<sup>7</sup> Ce collège abritera quelques personnalités célèbres par la suite tels Michel Piccoli ou Michel Aumont, dont le goût pour le théâtre trouvera à s'employer à Annel.

<sup>8</sup> Brosse T. (1949), p. 18.

danger moral qui groupe alors des experts issus des champs de la médecine surtout, de la magistrature et dans une moindre mesure de l'enseignement et il y siège aux côtés de Georges Heuyer, Henri Wallon ou Daniel Lagache notamment. Il prend une part active à la confection d'une nomenclature de l'enfance désormais appelée « inadaptée », ainsi qu'aux travaux sur la formation, notamment de ceux que l'on appelle alors les « rééducateurs ». Au même moment il participe aussi aux activités de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, dite « Fondation Alexis Carrel », du nom de son régent, au sein de la commission de l'enfance déficiente, dont le but est dans un premier temps de recenser les enfants anormaux, avant qu'elle élargisse ses objectifs, afin de « procéder à une évaluation du capital actif de l'enfance d'âge scolaire » et parvenir à une « valorisation du passif récupérable », dans une optique eugéniste<sup>9</sup>.

C'est sous cette bannière que le Hameau-école se développe dans un premier temps, tout en illustrant le dessein de son fondateur qui se voit bien en nouveau médecin-éducateur, qui non seulement « de guérisseur et de protecteur de la personne devient l'hygiéniste, thérapeute par la prévention et la prophylaxie de la pathologie des collectivités », mais aussi en partie pédagogue, étant entendu pour lui qu'une « science médicale de l'éducation doit prendre forme<sup>10</sup>. » C'est en ce sens qu'il présente à ses débuts le centre de « réadaptation sociale » de Longueil-Annel, un concept qu'il explicitera par la suite auprès de ses pairs<sup>11</sup> :

« Jusqu'à ces dernières années l'éducation des enfants inadaptés : infirmes, arriérés ou présentant des troubles plus ou moins graves de caractère, se faisait essentiellement sur le plan pédagogique. Or, ils posent des problèmes plus complexes et plus étendus, de l'ordre de l'adaptation ou de la réadaptation sociale. L'enfant doit alors être envisagé à la fois sous tous ces aspects individuels : physique, intellectuel, affectif et caractériel et par rapport au milieu de vie dans lequel il devra se développer, s'instruire, apprendre à exercer un métier, s'implanter enfin<sup>12</sup>. »

Ainsi, dans les premiers temps, le Hameau-école est présenté comme un centre dont l'élément central, pour un public dit « hors-scolaire », est la formation professionnelle, sous le contrôle de moniteurs techniques. Les descriptions de l'organisation spatiale de l'ensemble montrent les ressorts de l'institution à ses débuts. Les ressources du domaine expliquent ainsi le parti pris ouvertement productif et professionnel de l'ensemble. Comme le souligne le Dr Préaut dès 1946, Annel réunissait « les conditions d'isolement, d'hébergement, de valeur productive propres à donner naissance à une palette d'organisations éducatives et professionnelles, concernant les diverses modalités de cures, d'apprentissage et de placement<sup>13</sup>. » Le vaste château figure comme un des éléments d'une organisation en « cellules » qui deviendront ensuite des « communes » ; il en est même la « cellule-mère », la centrale technique avec ses différents services, à savoir médical, social, pédagogique, d'orientation professionnelle, d'éducation physique, d'apprentissage, ainsi que d'administration générale. L'ensemble possède aussi un soubassement économique qui prend la forme d'une ferme de cent dix hectares avec en outre un très grand jardin transformé en école d'horticulture, perpétuant ainsi à sa façon l'histoire du château d'Annel où fut implanté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle une ferme-école. Celle-ci est censée proposer aux enfants de multiples travaux de ferme qui seront autant de métiers et d'apprentissages, de la fromagerie à la porcherie, en passant par l'aviculture. Dès le départ, la direction cherche aussi à constituer une activité industrielle par le biais d'une manufacture de jouets.

---

<sup>9</sup> Ces propos sont ceux du Dr Préaut, cités dans Drouard A. (1992), p. 159.

<sup>10</sup> Et Préaut de positionner cette figure de médecin dans la lignée d'Itard, Seguin, Bourneville, plus récemment Montessori, Claparède et Decroly. Préaut R. (1945), p. 16.

<sup>11</sup> Dans les travaux du Conseil technique comme dans l'explicitation plus après dans *Sauvegarde de l'enfance* : Préaut R. (1948), pp. 3-14.

<sup>12</sup> Préaut R. (1946-1), p. 23.

<sup>13</sup> Préaut R. (1946-2), p. 37.

## 2. La République d'enfants au service d'une « pédagogie curative »

Assez rapidement néanmoins, les descriptions du fonctionnement du Hameau-école de l'Ile-de-France insistent aussi sur le fait qu'il est une nouvelle communauté d'enfants, dont les appellations varient entre « République d'enfants » et « village d'enfants », voire « village pour les enfants ». Les récits des débuts relatent à foison la précarité sublimée de l'ensemble, dans laquelle se définissent de manière empirique les projets médico-pédagogiques. Comme un élément constitutif de l'accrochage des jeunes par leurs centres d'intérêt, les enfants participent à la vie de l'institution, notamment au travers de la remise en état des locaux et des terrains, profondément détériorés à la suite de la guerre et des multiples occupations qu'ils ont subies. L'organisation éducative des premiers temps tire aussi profit des ressources propre à ce grand domaine : « Nous avons ici tout pour répondre aux aptitudes, aux besoins, aux désirs de tous ces gosses. Des chantiers, des ateliers pour de futurs ouvriers, une ferme, des animaux et un jardin pour de futurs paysans, des prairies et des bois pour ceux qui aiment se dépenser ou faire des découvertes, et même des baignoires à réparer, pour les bricoleurs<sup>14</sup>. » L'univers des possibles offerts par le château d'Annel et son cadre nourrissent les premiers temps utopiques du Hameau-école, une « certaine épopée » comme décrit par le Dr Préaut<sup>15</sup>. Toute une foule bigarrée d'adultes prête en outre son concours et son expérience, le site « rassemblant dans une demeure délabrée, dans une ferme appauvrie, cette population hétéroclite de mutilés, de volontaires de tous pays, voire de prisonniers allemands, prête à se mettre au service des jeunes victimes de la guerre<sup>16</sup>. » Dans l'orbite de financements venus en partie du Don suisse<sup>17</sup>, des volontaires du SCI (Service civil international) sont aussi venus très vite prêter main forte, tandis que l'idée première du Hameau-école fut de compter à la fois sur des prisonniers allemands et sur des blessés de guerre, dans l'idée que ces derniers auraient ce souci de l'enfance qu'ils doivent à leurs expériences passées, ce qui s'avère du reste un échec.

C'est semble-t-il dans l'effervescence des balbutiements qu'est née la référence directe au modèle des Républiques d'enfants au sein du Hameau-école de Longueuil-Annel. Outre l'œil intéressé du Dr Préaut pour les expériences venues des Etats-Unis, une première influence directe est celle de Trogen, qu'il mentionne dans ses mémoires en mettant alors en scène un de ses collaborateurs suisses de l'époque : « Nous n'avons qu'à nous inspirer de l'exemple des républiques d'enfants, fit observer Plichard<sup>18</sup>. Celle de Trogen, chez nous, est une bonne expérience. On y a construit des maisons pour les gosses de toutes les nationalités, victimes de la guerre. Les groupes nationaux y vivent côte à côte et apprennent à se connaître et même à se pardonner...<sup>19</sup> » Une seconde se situerait du côté des multiples expériences italiennes de républiques d'enfants<sup>20</sup>, à commencer par la *Repubblica dei Ragazzi* et ses différents villages où les garçons sont répartis par âge et selon leurs préférences quant au métier (village industriel, village maritime...), qui l'aurait beaucoup impressionné et influé en retour sur ses conceptions.

S'il ne possède ni le caractère international du village Pestalozzi de Trogen ni même l'organisation de la République italienne susmentionnée, le Hameau-école présente quelques traits distinctifs des républiques d'enfants. D'abord, d'une manière générale, il veut se présenter comme un modèle de

---

<sup>14</sup> Préaut, R. (1975) p. 48.

<sup>15</sup> Robert Préaut en a fait ainsi un chapitre de son ouvrage autobiographique.

<sup>16</sup> Préaut, R. (1975), p. 29.

<sup>17</sup> Accompagnant des financements encore hétéroclites venus des services français de la coordination interministérielle des services de l'enfance déficiente, en danger moral et victime de la guerre ainsi que de l'Entr'aide française. Après la Libération, l'Entr'aide française succède au Secours national, qui recueillait des fonds auprès des particuliers, ainsi que des subventions de l'Etat ou des collectivités avant de les répartir ensuite par le biais d'œuvres privées. L'Entr'aide française est dissoute en 1949. Voir à ce sujet Hesse P.-J., Le Crom J ;-P. (2001).

<sup>18</sup> Il s'agit sans doute ici de M. Pinchard, qui deviendra par la suite responsable de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et du Home suisse pour enfants victimes de la guerre de Princy, en Haute-Savoie.

<sup>19</sup> Préaut, R. (1975), p. 48.

<sup>20</sup> Entretien avec Monique Bauer, juin 2010.

rupture face à l'internat classique, dont la nouvelle efflorescence en France à cette période témoigne du succès peu démenti de la formule, en insistant sur la liberté et la responsabilité. Le *self-government* est ainsi à l'honneur, dans lequel les garçons participent de leur propre administration. Ces derniers sont répartis en cinq groupes ou « communes », organisés d'une façon autonome, en fonction des méthodes psychopédagogiques qui leur sont propres. Ce sont ainsi : « le Foyer », pour les cas les plus spécifiques, nécessitant une ambiance la plus familiale possible ; « les Bleuets », dans lequel les enfants se caractérisent par des retards d'évolution ; « Forgeville », pour les adolescents capables d'une certaine autonomie et où les ressorts éducatifs sont le sport et le métier ; « Agricourt », soit le groupe rural, organisé autour de l'apprentissage ; enfin les placements familiaux, à travers une formule maintenue au Hameau-école pour une soixantaine de garçons souffrant de la vie d'internat ou en passe de le quitter. La « République d'enfants » du Hameau-école de l'Ile-de-France est administrée par les élus de chacun de ces groupes, qui composent un Conseil fédéral, avec le Conseil des Aînés, composé du personnel adulte et présidé par le Dr Préaut.

Pour autant, le Hameau-école n'a de cesse d'être présenté comme une communauté « spécifique », les descriptions insistant sur ses particularités ; il est ainsi une « organisation d'un type inédit »<sup>21</sup> et possède un caractère « un peu plus spécial »<sup>22</sup>. L'âge des garçons est un premier trait distinctif de cette communauté d'enfants puisqu'il s'agit en réalité d'adolescents de 15 à 20 ans, « c'est-à-dire l'âge le plus ingrat »<sup>23</sup>, qui ne sont plus tenus par l'obligation scolaire. La classe n'est donc pas l'élément le plus important de l'éducation – encore qu'il est précisé que quelques rudiments scolaires sont dispensés et qu'une classe de certificat d'études a aussi été mise en place en direction de quelques uns vivant comme une humiliation le fait de ne pas avoir ce diplôme –, ceci étant accentué par le fait que ces garçons souffrent, pour beaucoup, d'un niveau intellectuel plutôt faible ou d'un « état mental [qui] modifie quelque peu les indications pédagogiques »<sup>24</sup>. Ceci vient du coup tempérer régulièrement les principes d'autonomie mis en exergue ; il est ainsi toujours rappelé que leurs initiatives se déroulent sous le contrôle de leurs éducateurs.

Plus encore, une lecture attentive des documents montre que le modèle du Hameau-école se distingue par la réalisation d'une « communauté laborieuse ». Certes, quelques unes des communautés d'enfants fédérées misent au même moment sur le travail manuel productif mais la communauté du Hameau-école s'organise aussi sur le maniement des bénéfices et des profits tirés du travail, à partir de l'instauration d'un salaire ainsi que du droit des jeunes garçons de mettre en place des concessions de commerce ou de production indépendantes les unes des autres. En définitive il se propose de réaliser une « pédagogie curative » réalisant une forme de synthèse entre les ambitions initiales de réadaptation sociale par le travail et la formation professionnelle et le *self-government* : « On recherche avant tout un cadre humain réel, chargé de diverses valeurs de la vie normale, dans lequel les enfants doivent réagir devant les aspects variés et concrets d'une communauté laborieuse organisée et structurée socialement : le cadre du village le permet avec sa hiérarchie élémentaire intégrant les charges de maire, adjoint, juge, etc. L'éducation civique que les jeunes reçoivent repose sur l'exercice progressif et contrôlé des responsabilités ; c'est ce que signifie dans l'organisation de ce petit Etat les titres de citoyens et syndics... »<sup>25</sup>.

### 3. L'essoufflement rapide de l'investissement international

Dans l'espoir d'une reconstruction éducative et d'une pacification pérenne, un des objectifs essentiels des communautés d'enfants réunies au sein de la FICE, dès 1948, a été de veiller à favoriser la compréhension ainsi que la coopération à l'échelle internationale. Au vrai, le Hameau-école est directement issu de cet esprit post-guerre et ce dès sa constitution nous l'avons vu, par le biais notamment de l'aide étrangère reçue, du Don Suisse en particulier, des volontaires du Service

<sup>21</sup> Préaut R. (1946-2), p. 37.

<sup>22</sup> Brosse T. (1949), p. 18.

<sup>23</sup> UNESCO, *Les communautés d'enfants. Un espoir pour les victimes de la guerre*, s. d., p. 5.

<sup>24</sup> Brosse T. (1949), p. 58.

<sup>25</sup> « Hameau-école de l'Ile-de-France », brochure de présentation, s. d. (sans doute vers 1950).

civil international ainsi que des nombreux visiteurs étrangers venus voir les progrès de l'expérience concrète en marche. Plus encore il nous semble, l'implication du Hameau-école dans cette dimension internationale primordiale est à évaluer dans son rapport à la FICE, qui est tout à la fois significatif dans son influence sur les activités du début autant que bref dans sa durée.

Le Hameau-école de l'Ile-de-France tient une place à part parmi les communautés d'enfants adhérentes de la Fédération internationale à sa constitution en 1948, qui repose avant tout sur le rôle de son directeur, le Dr Préaut. Il est en effet le premier président du Comité de coordination à la suite de la conférence de Trogen. Les comptes rendus pourtant volumineux de cette rencontre ne laissent rien percer des raisons qui ont motivé son élection, ce qui nous pousse seulement à émettre quelques hypothèses. D'abord, à ce moment donné, le Dr Préaut est une figure bien en place, résultante de ses réseaux français entretenus depuis le début des années 1940 dans les milieux de la rééducation des enfants dits « inadaptés », ainsi que de ses contacts internationaux, notamment suisses, noués dans les premières années du Hameau-école mais aussi dans le cadre des SEPEG (Semaines d'études pour l'enfance victime de la guerre). Sa surface sociale ne suffit néanmoins à expliquer sa position acquise, que l'on doit tout aussi sûrement à une donnée plus prosaïque : sa proximité de Paris. La FICE est en effet une initiative de l'UNESCO dès 1947 et va entretenir des liens organiques avec cette organisation transnationale, cherchant notamment à y acquérir un statut d'organisme consultatif. Dans cette configuration, on pourrait donc voir l'élection du Dr Préaut comme une donnée stratégique. Du reste, si le siège social de la FICE est situé au départ à Trogen, pour des raisons symboliques surtout, décision est prise dès 1949 de le rapatrier à Paris après épuisement des fonds consentis dans son fonctionnement, de manière à faciliter les relations de la FICE avec l'UNESCO, représenté par Bernard Drzewieski, ancien proviseur de lycée en Pologne, que le Dr Préaut décrit rétrospectivement avec beaucoup de sympathie : « c'était un personnage attachant que certains jugeaient cynique mais qui avait en réalité une foi sincère et militante dans l'action que nous menions avec lui<sup>26</sup>. »

Mais l'influence du Dr Préaut au sein de la FICE est de courte durée puisqu'il démissionne de son poste de président du comité de coordination à l'issue de la première assemblée générale, tenue à la suite de la conférence d'experts et de directeurs de communautés d'enfants, qui s'est déroulée à Charleroi en octobre 1949. Il devient dès lors simple membre de ce qui est devenu entre temps le « comité de direction », désormais présidé par la Britannique Peggy Volkov, puis participe aussi en tant que conférencier au Camp international d'enfants à Esch (Luxembourg) en août 1950, avant de disparaître définitivement des instances de la FICE. Là encore, les comptes rendus de réunion sont bien trop feutrés pour donner des explications claires de son départ. Etait-il dans l'ordre des choses, une manière de passer la main une fois la FICE sur les rails ? Cette explication paraît insuffisante devant les enjeux qui traversent la jeune Fédération dès 1949, surtout d'ordre politique. Le problème de la guerre civile grecque (1946-1949), du jeu diplomatique qui s'ensuit et surtout de ses conséquences, encore trop méconnues, sur le sort des enfants, notamment le déplacement de dizaine de milliers d'enfants grecs vers les démocraties populaires alentour, cristallise les problèmes d'ordre politique au sein de la FICE et entre la FICE et l'UNESCO<sup>27</sup>. Ce fut en tous les cas un motif de la rupture entre le Dr Préaut et le Dr Drzewieski, comme le premier s'en explique à propos du philo-américanisme du second, qu'il juge trop naïf :

« Je lui dis un jour qu'il m'intima l'injonction de cesser de m'intéresser aux enfants grecs. Le sort de ceux-ci constituait le scandale d'après-guerre. Dans la lutte entre gouvernementaux et partisans, les enfants malmenés avec les meilleures intentions du monde étaient en fait victimes des deux camps. J'avais écrit à Staline et à Tito, sans n'en recevoir nulle réponse. Mais quand le vent de sa politique tourna et que l'Amérique fit patte de velours avec les Yougoslaves, Ostrowski<sup>28</sup> m'enjoignit de me taire et de ne plus parler des enfants grecs [...] Après cette démonstration que

---

<sup>26</sup> Préaut, R. (1975), p. 39.

<sup>27</sup> Voir à ce sujet la communication de Mathias Gardet dans ce même symposium.

<sup>28</sup> C'est ainsi qu'il a changé le nom de Drzewieski.

les idéalismes les plus sincères ne font pas long feu contre la peur de perdre son emploi, ce fut fini entre nous<sup>29</sup>. »

Derrière ces souvenirs se cachent en réalité une partie des desseins contrariés du Dr Préaut de voir la Fédération incarner un idéal de neutralité en faveur des enfants, guère soluble dans le contexte de la Guerre froide. Une partie de cette préoccupation se retrouve dans une autre des inflexions données par le Dr Préaut à la FICE le temps de sa présidence, à savoir son insistance à vouloir créer en 1949 un vaste « Mouvement mondial des amis de l'enfance et de l'adolescence » à partir de la FICE, dont il veut croire qu'il sera un service civique de l'enfance en danger en groupant des bonnes volontés afin de susciter l'engagement des gouvernements<sup>30</sup>. Il tente ici de transposer à l'échelon international cette vieille antienne qu'est le groupe de pression en faveur de l'enfance, initiée dès 1945 en France avec son ami juge des enfants et ancien responsable de la coordination des services ministériels de l'enfance délinquante, déficiente et en danger moral en 1943-1944, Jean Chazal. C'est cet attelage qui contribue à introduire au sein de la FICE le souci des bandes d'enfants, ces « bandes organisées de jeunes, constituées à l'arrière des armées, lesquelles avaient détruit leur toit ou dispersé leur famille. Livrés à eux-mêmes, ces jeunes avaient redécouvert, sans le secours des sociologues et des pédagogues, l'apprentissage des lois de la vie toute simple et se faisaient, sans asocialité, une place au soleil<sup>31</sup>. » Ce thème des « bandes asociales et de leur réintégration » sera ainsi à l'ordre du jour de la conférence d'experts de Charleroi en 1949, opérant un certain glissement depuis l'éducation des enfants victimes de la guerre, des jeunes en danger, aux « bandes », en tant que menace sociale.

Enfin, un dernier levier de l'influence du Dr Préaut au sein de la FICE est celui de la formation des éducateurs. Ce souci culmine avec l'organisation au Hameau-école de l'Ile-de-France du premier stage international de formation d'éducateurs de communautés d'enfants, qui s'est tenu du 15 au 31 juillet 1949, qui s'inscrit dans la volonté d'uniformiser et de conceptualiser des pratiques pédagogiques communes tout en faisant l'expérience concrète d'une culture éducative internationale, tout en profitant « d'une communauté d'enfants difficiles et avec le concours de celle-ci<sup>32</sup>. » Ce stage a réuni trente-deux « étudiants » venus de Belgique, de Finlande, de France, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suisse et fut animé par dix-huit conférenciers, pour la plupart psychologues et psychiatres originaires de cinq pays différents. On le voit dans les mentions de ce stage, le terme d'« éducateurs » recouvre en fait tous les postes éducatifs des communautés d'enfants, puisque le stage s'adresse aux éducateurs mais aussi aux « maîtres et moniteurs », à la condition qu'ils soient confirmés et non novices. Là encore, cette rencontre vise à organiser des activités propres à la FICE et susciter en son sein un esprit particulier, sous la forme d'un stage en situation où les stagiaires « devront s'organiser en communauté et dans des conditions de vie simples, proches de la vie de camp<sup>33</sup>. » Dans l'esprit de l'éducation nouvelle, il proposait à ses participants des conférences de spécialistes avec exposés des stagiaires, sur les thèmes chers aux experts (sur la personnalité de l'enfant, les étapes du développement, les niveaux d'intérêt), des démonstrations pratiques (éducation physique et danses, théâtre et psychodrame, chants nationaux et folkloriques, travaux manuels, cinéma éducatif et récréatif), ainsi que des temps d'étude et de recherche, notamment autour d'un journal international, la construction d'une documentation internationale réciproque sur les différents aspects de l'histoire, de la géographie et de la culture, une mise au point des procédés pédagogiques, etc.

Le stage fut assez bien reçu, semble-t-il, par les membres de la FICE. Tout juste lui fut-il reproché le nombre trop important d'Italiens spécialistes de gymnastique<sup>34</sup>. On peut néanmoins s'étonner à

---

<sup>29</sup> Préaut, R. (1975), p. 40.

<sup>30</sup> Exposé du Dr Préaut, comité de direction de la FICE, 21 juin 1949 (UNESCO 370.185).

<sup>31</sup> Préaut, R. (1975), p. 39.

<sup>32</sup> Projet pour un stage international d'éducateurs au Hameau-école de l'Ile-de-France de Longueil-Annel, 15-31 juillet 1949, document annexé au compte rendu de la réunion du comité de coordination du 21 juin 1949 (UNESCO 370.185).

<sup>33</sup> *Idem*.

<sup>34</sup> Compte rendu de la quatrième séance de l'AG de la FICE, Charleroi, 13 octobre 1949 (UNESCO 370.185).



ce stade de constater le peu d'articulation réalisé en cette circonstance avec le Cours international de moniteurs de Genève, qui existe depuis 1944 et qui a contribué à former de nombreux moniteurs de maisons et de communautés d'enfants dans l'après-guerre, sans oublier que son directeur, Guy Riser, est un membre depuis l'origine des instances de la FICE. Un élément de réponse tient sans doute dans le propre rapport du Hameau-école de l'Île-de-France avec cette institution qui aurait pu figurer comme l'épicentre d'une formation commune des éducateurs de la FICE. Certaines communautés d'enfants françaises, contrairement au Hameau-école, ont en effet entrepris une véritable liaison avec Genève, comme le centre de La Borde, près de Tours :

« Le directeur de La Borde, Pierre Sabalçagaray a pu au début de 1949 faire le stage de directeur de 3 mois à Genève (cours international de moniteurs). Il en est revenu avec une ouverture d'esprit fort grande et des vues pédagogiques très modernes et très humaines. Cette liaison avec Genève nous a valu de pouvoir lier à l'Association quelques éducateurs de classe venus de cette formation. Nous avons été désignés comme centre de stagiaires pour Genève (deux sujets remarquables ont passé trois mois dans nos deux centres cet été). Nous avons envoyé un jeune éducateur 9 mois au cours de moniteur. Nos deux centres ont réalisé des liaisons internationales qui me paraissent précieuses. Dans le même esprit, les deux centres ont été admis dans la liste des communautés d'enfants dans le cadre de la Fédération internationale des communautés d'enfants. Pierre Sabalçagaray nous représentait à Charleroi<sup>35</sup>. »

Les dossiers personnels retrouvés dans ces archives confirment cette position de principe. Ce n'est en revanche pas le cas pour le Hameau-école, pour lequel nous avons retrouvé par ailleurs la trace de huit éducateurs et éducatrices passés par Longueil-Annel entre 1945 et 1955, dont aucun n'a suivi le Cours international de Genève<sup>36</sup>. Simple conjoncture où l'échantillon serait insuffisant pour être représentatif ou politique délibérée ? Si les archives manquent pour le préciser, il est néanmoins possible d'y voir là encore le pas de côté réalisé par le Hameau-école et son implication parfois mesurée dans le mouvement international des communautés d'enfants.

Au final, une telle étude reste insatisfaisante et ne peut être qu'une histoire en pointillés tant les archives manquent pour dire avec plus de finesse les ressorts de ce qui sépare et unit à la fois les communautés d'enfants fédérées au sein de la FICE. Il en ressort néanmoins, à partir de l'exemple du Hameau-école, que l'idéal des débuts est rapidement en butte avec les contingences internationales mais aussi nationales. Ainsi, la position du Dr Préaut devient intenable pour lui au moment du problème grec. Mais on peut trouver des raisons plus « nationales » à sa désaffiliation, qui interroge le mouvement tout entier. Ainsi, l'utopie des débuts convient mieux à la construction d'un idéal international que sa progressive institutionnalisation. La prise en main du Hameau-école de l'Île-de-France par la Caisse nationale de Sécurité sociale, initiée par le Dr Préaut vers 1948-1949, ancre ainsi la République d'enfants dans un autre contexte institutionnel que la précarité initiale. Cela réalise un déplacement vers une réalité nationale prédominante qui est celle de la tutelle, des financements. Expérience pilote, le Hameau-école devient vite un « établissement », et « c'est ainsi que la "République d'enfants", née de confusions et de rêves dans les improvisations effervescentes de l'après-guerre, fit place, peu à peu, à un ensemble technique, sérieusement financé et administré, la "grande commune"<sup>37</sup>. »

Le départ du Dr Préaut de la FICE ne met pas fin pour autant à la République d'enfants du Hameau-école mais la tonalité expérimentale de l'établissement, qui s'affiche comme centre témoin chargé de rechercher de nouvelles techniques de rééducation, lui donne un visage à la fois avant-gardiste et éminemment technique où se combinent aussi bien des méthodes empruntées à l'éducation nouvelle qu'aux sciences du psychisme, ce qui mériterait d'être étudié en soi. La

---

<sup>35</sup> Rapport d'activités de l'Association du Clos Saint-Libert, 1950 (archives de la direction de l'Éducation surveillée au ministère de la Justice, CAC 19980162 / 21).

<sup>36</sup> Renseignements issus de dossiers d'éducateurs d'institutions habilitées par le ministère de la Justice, qui mentionnent des passages par le Hameau-école de l'Île-de-France, conservés au Centre des archives contemporaines de fontainebleau.

<sup>37</sup> Préaut, R. (1975), p. 59.

formule originelle du Hameau-école de l'Ile-de-France, après quelques années difficiles, prend fin pour de bon en 1964, lors du départ de son fondateur, qui prend la direction du centre de formation d'éducateurs spécialisés d'Épinay-sur-Seine, au profit d'une orientation purement médicale ; cette rupture entérine alors un tournant qui sera concrétisé par la transformation de l'institution en IME (Institut médico-éducatif) puis en ITEP (Institut thérapeutique d'éducation).

#### 4. Bibliographie

- B., S. (1946). Le Centre national de réadaptation sociale. *Sauvegarde*, 2, pp. 23-24.
- Boussion, S. & Gardet, M. (2010). *Les châteaux du social*. Paris : Beauchesne/Presses universitaires de Vincennes.
- Brosse, T. (1949). *Enfants sans foyer : compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*. Paris : Ed. Unesco.
- Drouard, A. (1992). *Une inconnue des sciences sociales : la Fondation Alexis Carrel 1941-1945*. Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme.
- Hesse, P.-J. & Le Crom, J.-P. (2001). *La protection sociale sous le régime de Vichy*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Préaut, R. (1945). Aspect médical du problème de l'enfance déficiente ou en danger moral, *La Santé de l'homme*, 27, pp. 15-16.
- Préaut, R. (1946-1). Le Centre national de réadaptation sociale. *Sauvegarde*, 2, pp. 23-24.
- Préaut, R. (1946-2). Le Hameau-école de l'Ile-de-France. *Pages sociales*, 18, pp. 37-38.
- Préaut, R. (1948). Le problème de la réadaptation sociale des adolescents nécessitant des mesures médico-pédagogiques. *Sauvegarde de l'enfance*, 23, pp. 3-14.
- Préaut, R. (1975). *Combat contre la peur*. Paris : Robert Laffont.